ORIENTATION DES ENTREPRISES ROUMAINES VERS L'EXTERIEUR – LA POLITIQUE ECOLOGIQUE DANS L'UNION EUROPEENNE

Belaşcu Lucian
Université „Lucian Blaga" de Sibiu Faculté des Sciences Economiques Sibiu, str. Calea Dumbrăvii nr. 17 Email : lucian_belascu@yahoo.com Tel :0269-210375

Stanciu Oana
Université „Lucian Blaga" de Sibiu Faculté des Sciences Economiques Sibiu, str. Calea Dumbrăvii nr. 17 Email : oanaalexa@yahoo.com Tel : 0269-210375

In the present, the protection of the environment represents one of the global problems of human kind, closely related to the economical development. The protection of the environment can be characterized through dynamism, its evolution following the technological development and the complex problems with which the world economy is also dealing. The developed countries dispose of many organizations, of governmental and non-governmental associations and organisms, founded and with an evolved infrastructure, which are leading activities and have a powerful influence in the domain of environment protection. In Romania, once joining the European Structures, the law elaborating process is currently being elaborated, an important step being represented by the development of the environmental Law.

Keywords: environment protection, ecological information, ecological products

JEL Classification: Q57, M31

En Europe de l'Ouest déroulent leur activité des partis politiques écologistes, qui soutiennent une législation de plus en plus complexe dans le domaine de la protection de l'environnement. Aux Etats-Unis fonctionnent d'autres types d'organisations, par rapport à l'Europe mais, leurs préoccupations sont similaires, et dans beaucoup de cas bien plus efficaces: World Watch Institute de Washington est l'un des plus prestigieux instituts qui élabore des analyses interdisciplinaires à caractère global, des préoccupations importantes se manifestant en ce qui concerne le danger du dépassement de certains seuils dans l'utilisation des ressources de la planète, du maintien de l'équilibre écologique etc.[127]

En Roumanie, dans le cadre de la Loi de la protection de l'environnement, on souligne l'importance de la participation des organisations non - gouvernementales et de la population à l'élaboration et à l'application des décisions concernant la protection de l'environnement. Dans ce contexte, ***l'information d'environnement*** représente un lien entre l'ensemble des acteurs qui "jouent" sur la scène économique et sociale. Par l'amélioration de l'accès du public à l'information disponible sur l'environnement on suit, d'un côté, l'appui conscient de la décision de ce domaine et, de l'autre, un renseignement et une éducation du public en vue de l'élimination de certains moyens non - durables de consommation.

Le fait d'ignorer les problèmes d'environnement, tant dans la société roumaine, mais aussi sur la plan global, ***a plusieurs causes*** entre lesquels on distingue: les difficultés économiques avec lesquelles se confrontent la plupart des membres de la société; l'insuffisance ou même le manque de l'éducation; le manque d'un renseignement complet et incorrect; le manque d'une législation adéquate etc. Mais on ne peut pas omettre le fait que la réaction de la société à l'impact de la dégradation de l'environnement est conditionnée, dans une mesure significative, à côté de l'existence et le fonctionnement du système législatif, par un soutien financier adéquat.

Bien de fois, la période contemporaine a été dénommée "l'époque informationnelle". Les modalités concrètes de production, communication, connaissance etc. ont connu une évolution

127 www.worldwatch.org.

rapide, déterminée par de nombreux facteurs, entre lesquels ceux technologiques sont primordiaux. En ce contexte, l'accumulation, la transmission, la transformation et la dissémination de l'information représentent des actions essentielles.
Retrouvée devant une dégradation continuelle de l'environnement, l'humanité essaie de construire un nouveau type de développement – le développement durable, qui suit l'harmonisation, à long terme, des nécessités de la production et de la consommation, d'un côté, et la protection d'un environnement propice à la vie, de l'autre côté.
Dans la perspective des éléments antérieurement énoncés, les politiques écologiques doivent visées au moins deux aspects, c'est-à-dire: le management écologique, par lequel on suivra l'amendement de toutes les décisions politiques, économiques et sociaux du point de vue écologique et l'information écologique.
L'information écologique est un élément qui comporte aux moins deux composantes: du point de vue technique, les informations transférées vers les utilisateurs ou ceux intéressés doivent être de bonne qualité, la transmission pouvant s'effectuer sur toute forme de support; la communication avec le public et le changement de la mentalité (et ultérieurement, pour conséquence, des comportements) par rapport à l'environnement. Le comportement écologique s'obtient seulement suite à la connaissance de la problématique dans sa totalité et complexité.[128]
Lors de la période suivante, les politiques des pays membres de l'Union Européenne auront une dimension écologique. Tous les projets d'actes normatifs devront tenir compte de l'impact de leur application sur l'environnement. Ainsi, ***les points clé des stratégies de protection de l'environnement seront :***[129] le partenariat entre les autorités centrales et locales, agents économiques et public; la répartition des responsabilités entre les protagonistes du développement; l'établissement de certains standards minimaux concernant la protection de l'environnement; la stimulation fiscale ou économique pour les produits et les services "amis" de l'environnement; la nécessité de l'information et de l'éducation du public; la stimulation de la recherche-développement dans le domaine de l'environnement.
Il s'impose, également, la création de certaines structures de relations publiques dans toutes les organisations impliquées dans le domaine de la protection de l'environnement, par l'intermédiaire de ces structures pouvant se réaliser une communication efficiente, les informations circulant plus rapidement à l'intérieur de chaque établissement, mais aussi entre établissements et la société civile, la masse - média etc.
Une politique économique qui affiche pour objectif ***une croissance "modérée" et "respectueuse" par rapport à l'environnement*** signifie qu'accorder à l'environnement toute l'attention méritée réduit la réalisation des objectifs de protection de l'environnement à un problème d'appréciation discrétionnaire, secondaire par rapport au rythme de croissance économique. Dans l'avenir il ne sera plus suffisant à mettre en évidence à l'aide de certaines formules équivoques les difficultés d'intégration de la politique économique et de la politique de protection de l'environnement, en gardant une conception "réparatrice "sur la politique de protection de l'environnement.[130]
A présent, dans le cadre de la stratégie d'ensemble ***concernant les politiques de protection de l'environnement*** on distingue deux orientations caractéristiques, ***la stratégie à caractère anticipatif et la stratégie d'intégration.***[131]
La stratégie à caractère anticipatif s'est réalisée, progressivement, au cours des vingt dernières années par l'application de différentes méthodes. Ces méthodes ont inclus: ***des prédictions***

---

128 Iosif , Gh. et al., Ecomarketing des sociétés commerciales, Ed. Tribuna Econom., Bucarest, 1999, p. 201.
129 Brown, R.L., Eco-économie. Création d'une économie pour notre planète, Ed. Tehnică, Bucarest, 2001.
130 Constantinescu, N.N., L'économie de la protection de l'environnement, Ed. Politică, Bucarest, 1976.
131 Stoian, M., Ecomarketing, chap. 7, EditionsASE, Bucarest, 2003.

concernant la croissance économique et le progrès technique dans certains secteurs qui peuvent influencer la qualité de l'environnement tout comme l'évolution de la consommation de ressources naturelles et du niveau de la production de déchets, ***l'extension de l'utilisation du principe "qui pollue paie " et l'évaluation des prix des ressources,*** l'utilisation à plus grande échelle des ***études d'impact écologique*** dans le cadre de la conception et de la planification des projets, ***le contrôle plus puissant de la production.***

La stratégie d'intégration est souvent étroitement liée à la stratégie à caractère anticipatif, celles-ci se complétant réciproquement. Après la déclaration de 1985 et la Déclaration de Rio, les pays membres de l'OCDE accordent une importance particulière à l'intégration. Dans ce contexte, l'intégration peut se manifester sous deux formes: dans le domaine de la ***formulation des objectifs des politiques de protection de l'environnement;*** et dans le domaine du ***perfectionnement des moyens pour atteindre ces objectifs*** tant à l'intérieur de l'environnement, qu'aussi dans les relations de l'environnement avec les secteurs de l'économie.

Les menaces qui planent sur l'environnement ont commencé à être prises en conscience par les "écologistes" et de divers experts les dernières années seulement. La catastrophe de Cernobîl, de 1986, a déclenché une première prise de position générale sur le plan mondial, concernant les problèmes écologiques. En ce moment, l'opinion publique a compris qu'un accident important, qui affecte du point de vue écologique une région du globe, peut avoir des conséquences extrêmement graves et dans les autres régions (certaines très éloignées).

Après 1989, on peut parler d'une généralisation rapide de l'intérêt des divers organisations et organismes, des spécialistes et de la média concernant l'acuité et l'importance des "problèmes écologiques". Qu'il s'agit du processus de réchauffement de la planète, ou de la diminution de la couche d'ozone en Antarctique, de la dégradation écologique de la forêt amazonienne, ou de la perte de la bio-diversité, l'intérêt montré aux problèmes écologiques semble être devenu une sorte de "mode".

Il est à remarquer la similitude des problèmes écologiques avec les problèmes concernant la pénurie d'énergie (générées par les deux chocs pétroliers), la pénurie d'eau potable etc. Cette prise en conscience de l'existence d'une limite des ressources naturelles, jointe au constat alarmant d'une explosion démographique sur le plan mondial a déterminé un intérêt réel de la part de toutes les organisations qui peuvent décider dans ce domaine.

Même une organisation comme la Banque Mondiale, jusque là plus sensible aux problèmes du développement économique, qu'aux problèmes de la protection de l'environnement, a commencé à être préoccupée par les problèmes écologiques. Un autre trait de l'étape actuelle est celle que les accidents considérés secondaires dans la hiérarchie des préoccupations de l'opinion publique sur le plan mondial (la marée pétrolière, la dégradation écologique des forêts, la pollution de l'eau phréatique) ont commencé à être appréciés comme de vrais "crimes" écologiques et sanctionnés en conséquence.[132]

Il est évident qu'au début du troisième millénaire, les problèmes visant la protection de l'environnement se distingueront considérablement de ceux du début des années '90. Les mesures de protection de l'environnement prises jusqu'à présent dans les pays développés n'ont pas pu empêcher l'apparition par la suite de certains phénomènes extrêmement négatifs concernant l'environnement. Outre cela, cette nouvelle génération de problèmes concernant la protection de l'environnement nécessite une intervention rapide et urgente, comme par exemple, la pollution par des sources diffuses d'émission (la pollution de l'eau phréatique dans l'agriculture) ou les problèmes globaux (par exemple, "l'effet de serre").

La promulgation et l'introduction de la législation d'environnement par l'Union Européenne dans les pays membres et non seulement, a eu comme effet la réduction des émissions de SO2, NOx

132 Constantinescu, N.N., Problèmes globaux de l'humanité dans la lumière du concept de développement économique, Ed. Politică, Bucarest, 1982.

dans l'air, du phosphore dans l'eau, en déterminant l'amélioration de la qualité de l'eau, de l'air et du sol. Malheureusement, ces réalisations sont loin de régler les problèmes générés par la pollution, dans les conditions où la population est exposée continuellement aux concentrations de substances nocives disposées dans l'eau, dans l'air, dans le sol.[133]

Les spécialistes d'environnement ont établi quels sont les ***"problèmes clé"*** de l'environnement (***tableau 1 – Les problèmes clé de l'environnement).*** Malgré tous les progrès enregistrés, l'industrie manufacturière continue à avoir une contribution significative à la pollution de l'environnement. Le développement des activités dans le domaine des transports, l'utilisation des combustibles fossiles dans le secteur énergétique, la pratique d'une agriculture intensive à impact négatif sur l'eau et le sol, la non - implication des facteurs de décision, tout comme la non - éducation de la population dans l'esprit de la protection de l'environnement empêchent l'obtention d'effets positifs dans la conservation de l'environnement.

La protection et la conservation de l'environnement sont souvent associées à des coûts élevés et des pertes d'emploi. En réalité, ça c'est un faux problème, par contre, la protection de l'environnement et l'utilisation efficiente et rationnelle des ressources naturelles conduisent à la diminution des coûts, à la croissance de la compétitivité des produits et à la création de nouveaux emplois.

Tableau 1. Les problèmes clé de l'environnement

Problèmes clé générés par les effets destructifs sur l'environnement	***Les processus enregistrés au niveau de l'environnement dans les pays membres de l'UE***
Changements climatiques	☆
Acidification	❍
Destruction de la couche d'ozone	☆
L'ozone troposphérique	☆
Les effets nocifs des substances	❍
Les déchets	☆
La biodiversité	☆
Les eaux intérieures	❍
L'environnement marin et de côte	☆
La dégradation du sol	☆
L'environnement urbain	❍
Les risques naturels et technologiques	☐

Source: Agence Européenne d'Environnement (www.eea.europe.eu)

Légende:

☆- développement et protection réduite de l'environnement au niveau des Etats où se manifeste ce phénomène;

❍ - très peu de changements ou pas du tout;

☐ - inexistance des mesures et des instruments de protection et conservation de l'environnement.

A présent, le but de la politique de l'Union Européenne est la "croissance économique" en même temps avec le maintien des emplois et d'un environnement sain et propre. Cela peut se réaliser par la mise en place des stratégies et des politiques économiques, de la législation d'environnement par l'information, l'éducation et l'instruction de la population, par

133 www.eea.europe.eu.

l'accordement de stimulants fiscaux et par la pratique d'une politique active dans le domaine du marché du travail. Le succès de la réalisation de l'***intégration environnement - emplois*** se réalisera si tous les facteurs impliqués, voire l'autorité publique, les organisations non - gouvernementales et financières, les syndicats, les secteurs de recherche, l'industrie, les transports, l'agriculture, la population sont préparés à coopérer et, ainsi, à apporter une contribution à la réalisation de ce but.

Dans ce sens, c'est la ***Commission Européenne*** qui a un rôle important, tout en créant le cadre nécessaire pour le soutien de chaque action qui se déroule au niveau local, national et régional, en assurant la manifestation des initiatives politiques nécessaires, voire:[134]

- application de la législation d'environnement dans des zones aux eaux polluées, dans des zones où il y a de grandes quantités de déchets industriels et ménagers;

- la mise en place de la législation d'environnement doit se réaliser en même temps avec une infusion importante d'***investissements de capital et avec la création de nouveaux emplois;***

- l'assurance des ressources financières nécessaires pour l'***élaboration de programmes et projets qui contribuent au développement économique, à la création de nouveaux emplois,*** en s'assurant ainsi un développement durable.

La politique écologique au niveau de l'UE a parcouru de nombreuses étapes, et malgré aux nombreuses pièges issues interposées dans son développement, a enregistré des progrès significatifs.

Pour l'avenir, on envisage l'intégration des considérations écologiques dans les priorités politiques et économiques au niveau régional. Une partie des difficultés peut être dépassée par l'activité de la Commission, alors que d'autres nécessiteront une collaboration soutenue entre les parties impliquées. Les plus grandes difficultés sont liées à la réticence des pays membres de se subordonner aux agences sur - nationales ou de faire des compromis en matière de politiques économiques. La difficulté de l'UE dans la mise en place des politiques écologiques symbolise les forces conflictuelles et les contradictions qui ont caractérisé cette organisation dès ses débuts. Celle-ci inclut la nécessité de l'unité en diversité des priorités nationales et les impératifs sur - nationaux et la distribution du pouvoir entre les différentes organisations et niveau de gouvernance. En dépit de tout ça, l'UE enregistre des progrès dans la solution de ces problèmes.[135]

Dans le cadre de l'UE, plus de 5,8 millions d'hectares sont cultivés avec des produits écologiques, en existant enregistrés 140.000 fermes écologiques, ce qui représente un pourcentage de 3,4 % de la totalité de la surface agricole. Dans la plupart des pays européens et spécialement dans les pays de l'Union Européenne, les fermes écologiques déroulent leur activité par le biais d'un système d'inspection et certification bien défini. En général, il n'y a pas de statistiques précises concernant le volume de la demande de produits agroalimentaires écologiques. Les chiffres présentés portent sur l'ensemble de ces produits, sans faire des différences sur des catégories ou types. Mais, en réalité, la demande totale est bien plus grande, le nombre des consommateurs potentiels étant bien plus grand que celui des consommateurs effectifs, tel qu'il résulte de nombreuses études réalisées sur ce thème.

En partant des aspects mentionnés ci-dessus, les producteurs et les distributeurs cherchent de diverses ***solutions pour réussir l'extension de ces marchés,*** entre lesquels on remarque: la présence des produits dans les grandes chaînes de distribution de détail; la constance de l'offre; des prix compétitifs; l'information des consommateurs pour ce qui est des bénéfices de la consommation de ces produits; la mercatique efficace des produits, qui ne créent pas de confusion au sein des consommateurs mais, par contre, les aider à choisir les produits.

---

134 http://ec.europa.eu.

135 Bran, F.; Ioan, I., Ecosphère et politiques écologiques, Ed. ASE, Bucarest, 2001, p. 179.

En données concrètes, ***l'évolution des surfaces destinées à la culture des produits écologiques et du nombre de fermes certifiées écologiquement au niveau de l'Union Européenne*** à la fin de 2005 se présente ainsi (tableau 2):

Tableau 2. Evolution des surfaces destinées à la culture des produits écologiques et au nombre de fermes écologiques dans le cadre de l'UE

Pays	Surface cultivée écologiquement (ha)	% par rapport à la surface agricole totale	Nombre des fermes écologiques	% par rapport au nombre total des fermes agricoles
Autriche	359,076	14,09%	20,310	11,49%
Belgique	22,994	1,65%	720	1,30%
Chypre	1,698	1,18%	225	0,00%
République de Tchéquie	254,982	5,97%	829	2,18%
Danemark	150,482	5,59%	2,892	5,02%
Estonie	58,000	6,52%	1,013	2,50%
Finlande	147,588	6,66%	4,359	5,35%
France	560,838	1,89%	11,402	1,76%
Allemagne	807,406	4,76%	17,020	4,05%
Grèce	288,486	3,15%	8,427	0,71%
Irlande	35,266	0,81%	978	0,65%
Italie	1,067,102	6,96%	44,733	2,08%
Lettonie	104,235	4,20%	2,873	0,00%
Lituanie	64,545	1,86%	1,811	2,70%
Luxembourg	3,231	2,54%	72	2,44%
Malte	13	0,13%	5	0,00%
Pays-Bas	48,765	2,52%	1,377	1,31%
Pologne	167,740	0,99%	7,183	0,38%
Portugal	233,458	6,12%	1,577	0,36%
Slovaquie	93,943	4,19%	195	2,59%
Slovénie	23,499	4,64%	1,742	2,24%
Espagne	807,569	3,16%	15,693	1,37%
Suède	200,010	6,58%	2,951	3,67%
Grande Bretagne	619,852	3,94%	4,285	1,82%

Source : Institut de Recherche pour l'Agriculture Ecologique – FiBL Suisse 2006

Références:

1. Brown, R.L., *Eco-economia. Crearea unei economii pentru planeta noastră"*, Editions Tehnică, Bucarest, 2001;
2. Bran, F; Ioan, I., *Ecosferă şi politici ecologice*, Editions A.S.E., Bucarest, 2001;
3. Constantinescu, N.N., *Economia protecţiei mediului natural"*-, Editions Politică, Bucarest, 1976;
4. Iosif, Gh. et collab., *Ecomarketingul societăţilor comerciale*, Editeur Tribuna Economică, Bucarest, 1999;
5. Stoian, M., *Ecomarketing*, chap.7, Editions ASE, Bucarest, 2003;
6. http://ec.europa.eu; www.fibl.org; www.worldwatch.org.